

ARRONDISSEMENT
NERAC

Code Postal : 47230

Tel : 05 53 65 51 38 - Fax :05 53 97 18 36

Courriel: mairie.barbaste@orange.fr

DECISION DU MAIRE – 08/2023

du 18 SEPTEMBRE 2023

**Marché Public (MAPA) 2023-04 de service ayant pour objet
la mission de Coordination de la Santé et de la Protection de la sécurité (CSPS)
lors des travaux de réhabilitation du Château Faulong**

La Maire,

-VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
-VU le Code de la Commande Publique et notamment les articles L 2123-1. R 2123-1 et suivants ;
-VU l'opération 2105 inscrite au budget de la Commune ;
-VU la Délibération 41/2020-4° du 10 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal a délégué à Madame la Maire les missions prévues à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

- CONSIDERANT qu'il convient de réaliser des travaux de restauration du Château Faulong ;
- CONSIDERANT il convient dès lors, d'attribuer la mission CSPS ;
- CONSIDERANT la consultation organisée du 23/08/2023 au 15/09 2023 ;

DECIDE

► Le marché n°2023-04 relatif à la mission CSPS lors des travaux de réhabilitation du Château Faulong est ainsi attribué :

DESIGNATION		Montant HT	Montant TTC
Marché de service	ALP-DOMIELEC 8 Lieu dit Camparian Nord 33870 VAYRES	2 790€00	3 348€00

► qu'en application de l'article L.2122.23 du C.G.C.T, il sera rendu compte de la décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

La Maire, Valérie TONIN

La Maire certifie sous sa responsabilité
le caractère exécutoire de la présente décision.
Fait et décidé à BARBASTE, les mois, jour et an susdits.
Pour copie conforme

